

PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION RÉGULIÈRE DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

CONVOCATION

À TOUS LES MEMBRES

---

James Benoit	France Beaulieu
Cindy Lapointe	Yves Beaulieu
Eric Ouédraogo	Marie-France Lemay
Martin Roussel	Sandra Picard
Marie-Ève St-Pierre-Delorme	Amélie Beaulieu
Véronique Yassa	Catherine Duquette

COORDONNÉES DE LA RENCONTRE

---

DATE	Le mercredi 6 mars 2024
HEURE	19 heures
ENDROIT	Salle de conférence

ORDRE DU JOUR

**1. Ouverture de la séance**

Ouverture de la rencontre à 19h09.

CE2324-030

Proposé par Sandra Picard et appuyé par Yves Beaulieu.

Adopté à l'unanimité

**2. Vérification des présences et du quorum**

Nous constatons le quorum.

Sont absents : Marie-Ève St-Pierre-Delorme, Marie-France Lemay et Éric Ouédraogo.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Côté propose d'ajouter le point 7.11 *Grille-matière* ainsi que 7.12 *Sortie à la bibliothèque (4<sup>e</sup> année)*.

Monsieur Roussel demande un suivi quant au plan de rattrapage. Madame Côté en discutera au point 9.1 *Informations de la direction*.

Il est proposé par James Benoit et appuyé par Catherine Duquette d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

CE2324-031

Adopté à l'unanimité

#### 4. Approbation et suivi du procès-verbal du 21 décembre 2023

Au point *Gardiens avertis et prêts à rester seuls* dans les informations de la direction, il n'y a qu'une seule date pour les 2 formations, soit le 8 mars 2024. 3 groupes de *prêts à rester seuls* et 2 groupes de *gardiens avertis* se sont formés. Une coquille s'est également glissée au point *Projet BONUS* où il manque un « e » dans le mot flexibilité.

Il est proposé par Véronique Yassa et appuyé par Cindy Lapointe d'adopter le procès-verbal avec les corrections proposées.

CE2324-032

Adopté à l'unanimité

#### 5. Parole au public

Mme Julie Gosselin, parent de l'école, est présente. Elle désire observer le fonctionnement d'une rencontre dans le but d'y participer éventuellement. Elle n'a aucune question.

#### 6. Points d'adoption

##### 6.1. Dépenses au fonds 8

##### 6.1.1. Demande pour les finissants

Madame Côté nous résume les montants et les dépenses qui se trouvent sur le rapport du fonds 8. Elle demande aux membres si une somme de 1 385,00 \$ pourrait être allouée pour l'achat de gourdes pour les finissants de cette année. Cela reviendrait à 11,55 \$ par élève. Elle nous informe également des dépenses effectuées à la suite des subventions pour l'encouragement scolaire.

##### 6.1.2. Demandes pour le jardin communautaire

Un montant d'environ 200,00 \$ a déjà été dépensé pour l'achat de semis. Une somme de 500,00 \$ doit être prévue pour l'achat de lampes pour les classes qui sont moins bien situées par rapport à la lumière du soleil. Il faudrait également regarnir le matériel de jardinage et acheter de la terre et de l'engrais. Madame Lapointe propose qu'un montant de 2 000,00 \$ soit autorisé pour ces dépenses.

### 6.1.3. Valorisation du mois de mars

Aucune dépense ne sera associée à l'activité de valorisation du mois de mars.

Il est proposé par Sandra Picard et appuyé par Yves Beaulieu d'autoriser l'achat de gourdes pour les finissants ainsi que d'allouer des dépenses de 2 000,00 \$ pour le jardin communautaire.

CE2324-033

Adopté à l'unanimité

## 7. Points d'approbation

### 7.1. Code de vie 2024-2025

Madame Côté nous informe que ce point aurait dû être en adoption plutôt qu'en approbation. Elle nous explique le travail colossal qui a été fait par le comité sain et bienveillant dans le but de s'assurer que ce document soit conforme à ce qui est vécu dans l'école, et qu'il soit aussi simple et concis pour que les élèves se l'approprient. Le code de vie se résume en 3 valeurs: Respect, inclusion et engagement.

Madame Lapointe propose des modifications dans les sections respect quant aux appareils électroniques.

Madame Côté nous informe que le système de valorisation y a été ajouté. Elle nous résume les changements qui pourraient y être éventuellement apportés ainsi que les activités méritées par les élèves. La surprise ultime aura lieu prochainement sous le thème de la cachette 2.0. Cette activité avait eu énormément de succès l'année dernière et sa formule sera améliorée.

Tous s'entendent pour dire que le nouveau code de vie est plus facile à lire et moins lourd. Madame Picard propose même que des affiches soient installées dans les classes. Madame Côté nous dit que cela s'en vient.

Il est proposé par Yves Beaulieu et appuyé par Sandra Picard d'adopter le code de vie 2024-2025 en incluant les modifications suggérées.

CE2324-034

Adopté à l'unanimité

### 7.2. Demande de dérogation (préaccueil au préscolaire)

Comme chaque année, il est demandé aux membres de retirer une journée de classe aux élèves du préscolaire actuels dans le but d'organiser une journée de pré accueil aux futurs élèves du préscolaire. Les élèves seront pris en charge gratuitement par le service de garde.

Il est proposé par Catherine Duquette et appuyé par Véronique Yassa d'autoriser la demande de dérogation.

CE2324-035

Approuvé à l'unanimité

### 7.3. Orientation générale des programmes d'études locaux (Projets au 3<sup>e</sup> cycle) 2024-2025

Madame Côté nous présente un nouveau projet pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. En effet, il n'y aura pas seulement le programme PEPALS qui sera offert l'année prochaine pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, le programme Classe Plus y sera ajouté. Les élèves qui ne feront pas partie du programme PEPALS pourront vivre 2 grands projets durant l'année soit entrepreneuriat et multimédia. Ils auront par la suite le choix de leur dernier projet de fin d'année entre la robotique, les sports ou les arts. L'objectif de ces options est de motiver les élèves, les préparer au secondaire dans leurs prises de décision, explorer de nouveaux thèmes et développer l'autonomie. Il y aura 2 groupes PEPALS et 3 Classe Plus l'an prochain.

De plus, le programme PEPALS sera offert sur une formule 1 semaine/1 semaine plutôt que 5 mois/mois. Cela aurait plusieurs bénéfices dont celui d'éviter le décrochage de certains élèves qui réussissent leurs examens du ministère en janvier et de conserver les notions acquises.

Il est proposé par Yves Beaulieu et appuyé par Catherine Duquette d'approuver l'orientation générale des programmes d'études locaux au 3<sup>e</sup> cycle pour l'année 2024-2025

CE2324-036

Approuvé à l'unanimité

### 7.4. Journées pédagogiques 2024-2025

Les journées pédagogiques seront sensiblement les mêmes que cette année. Le 1 novembre aura lieu un vendredi cette année. La dernière journée d'école sera le lundi 23 juin. La kermesse aura lieu lors de cette journée, question de terminer l'année en beauté.

Il est proposé par Catherine Duquette et appuyé par Cindy Lapointe d'approuver les journées pédagogiques 2024-2025.

CE2324-037

Approuvé à l'unanimité

#### 7.5. Horaire-maître 2024-2025

Madame Côté nous informe que l'horaire-maître restera identique à celui de cette année.

Il est proposé par France Beaulieu et appuyé par Cindy Lapointe d'approuver l'horaire-maître 2024-2025

CE2324-038

Approuvé à l'unanimité

#### 7.6. Mesures de sécurité 2024-2025

Le document ayant été envoyé par courriel, madame Côté demande si les membres ont des questions ou des précisions à apporter.

Il est proposé par Sandra Picard et appuyé pas Yves Beaulieu d'approuver les mesures de sécurité 2024-2025 telles que présentées.

CE2324-039

Approuvé à l'unanimité

#### 7.7. Journée pédagogique flottante 2023-2024

Il reste 1 journée pédagogique flottante à intégrer dans le calendrier de cette année. Madame Côté doit questionner les enseignants. Elle demande aux membres que l'approbation se fasse par courriel étant donné qu'il est possible que les enseignants proposent la date du 19 avril comme journée pédagogique.

\*Envoi courriel : il est proposé que la journée pédagogique flottante soit le 27 mai 2024. Les membres du CE ont approuvé par courriel.

CE2324-040

Approuvé à l'unanimité

#### 7.8. Sorties en journées pédagogiques au service de garde en 2024-2025 et programme d'activités du service de garde

Madame Duquette nous énumère toutes les sorties prévues pour l'année prochaine. Ces sorties ont été choisies et approuvées par les éducatrices. Elle nous résume également les thèmes qui seront vécus tout au long de l'année. Les ateliers d'aide aux devoirs seront offerts aux élèves de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup>

année à raison d'un soir par semaine par niveau.

Il est proposé par Cindy Lapointe et appuyé par France Beaulieu d'approuver les sorties en journées pédagogiques au service de garde en 2024-2025 ainsi que le programme d'activités.

CE2324-041

Approuvé à l'unanimité

## **8. Points en consultation**

### **8.1. Plan de répartition des élèves 2024-2025**

Madame Côté nous projette le document. On y constate une baisse de clientèle pour l'année prochaine. Dans certains niveaux, on constate que les places seraient limitées, ce qui pourrait amener certains élèves à un transfert obligatoire. La seule recommandation que les membres du conseil ont à apporter est de garder nos élèves dans notre école, autant que faire se peut. Cette recommandation sera transmise à l'organisation scolaire par Mme Côté.

*Il est 8h56. Monsieur Roussel propose d'aller directement au point 9.5 Informations du comité de parents.*

Madame Côté nous dit qu'elle transmettra les informations provenant de la direction, prévues au point 9.1, par courriel. *(Voir le courriel envoyé en annexe.)*

CE2324-042

Adopté à l'unanimité

## **9. Points d'information**

### **9.1. Informations de la direction**

- Sondage aux parents
- Indices de défavorisation
- Acte d'établissement
- Règles de passage et de classement
- English Week
- Projections budgétaires
- Semaine de la diversité sexuelle et de genre

### **9.2. Informations des enseignants**

### **9.3. Informations du Service de garde**

### **9.4. Informations des employés de soutien**

### **9.5. Informations du Comité de parents**

Madame Lapointe nous annonce qu'il y a eu des modifications dans les bassins d'élèves au secondaire et que cela n'a pas plu aux parents. En effet, plusieurs élèves de notre quartier devront aller à l'école Jean-Baptiste-Meilleur plutôt qu'à l'école Félix-Leclerc. Un sondage concernant les dispositions de la semaine de relâche de notre centre de services a aussi été envoyé à tous les parents. Elle aura plus de réponses sur les résultats de ce sondage lors de la prochaine rencontre.

Il est 21h. Tous désirent mettre fin à la rencontre.

**10. Informations venant de la présidence**

**11. Varia**

**12. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Catherine Duquette et appuyé par Yves Beaulieu de lever la séance à 21h01.

CE2324-042

Adopté à l'unanimité

**Martin Roussel**  
Président

**Amélie Beaulieu**  
Secrétaire

## ANNEXE – courriel envoyé aux membres du conseil d'établissement pour présenter les points restants

### 7.1. Code de vie

En pièce jointe au courriel, vous trouverez la version finale du code de vie. Nous avons fait la modification suggérée qui nous faisait beaucoup de sens!

### 7.7. Journée pédagogique flottante

Suite à la consultation des membres du personnel, la journée pédagogique flottante suggérée est le 27 mai 2024. J'aurais besoin de votre approbation par courriel (en répondant à tous dans le courriel d'envoi).

*\*Compte tenu de la journée pédagogique du 8 avril, la journée pédagogique du 19 avril devient un jour de classe (le jour 5).*

### 7.10. Opération Enfants Soleil

Je vous joins le lien pour l'explication du projet « Porte ton pyj ». Les élèves pourront porter leur pyjama pendant toute la journée en échange d'une contribution **volontaire** de 2\$. Comme je vous l'avais expliqué, tous les élèves pourront porter un pyjama, peu importe s'il y a une contribution.

<https://www.operationenfantsoleil.ca/nos-campagnes/porte-ton-pyj/>

J'ai besoin d'une adoption (puisque c'est une campagne de financement). Je vous demande de le faire en répondant à tous dans le courriel d'envoi.

### 7.11. Grille-matières

Je vous la joins en pièce jointe au courriel.

### Sondage aux parents

Je vous joins un lien de consultation pour les réponses au questionnaire. C'est intéressant ce qui en ressort. Je souhaiterais que nous puissions décider ensemble de ce que nous mettrons en place pour les parents lors de notre prochaine rencontre.

<https://forms.office.com/Pages/AnalysisPage.aspx?AnalyzerToken=Xq66caduDEqUr0cZmPi3sVa756QXzZds&id=4oXm2VweuEu7rui6hFqfuuBeNIBHdKpGbQz88dbmVUNTU5VIRBSlkxSFpON0xTRTBNTBKShPSy4u>

### Indices de défavorisation

Nous avons eu nos nouveaux indices (basés sur les informations de 2022-2023

Je vous laisse jeter un coup d'œil au tableau ci-dessous. Je vous ai aussi joint (sous le tableau) les explications en lien avec l'indice du seuil de faible revenu et l'indice de milieu socio-économique.

**841000 Centre de services scolaire des Affluents (841000)**  
 Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2022)
841001	École la Passerelle (841001)	11,60	7	8,76	6	63
841002	École institutionnelle de Charlemagne (841002)	16,54	8	9,37	7	267
841006	École institutionnelle Du Méandre (841006)	7,72	5	12,21	8	189
841007	École Saint-Louis (841007)	7,16	4	12,75	8	201
841011	École Pie-XII (841011)	9,82	6	9,04	6	215
841012	École Henri-Bourassa et Soleil-de-l'Aube (841012)	7,66	5	6,15	4	156
841013	École Louis-Frêchette (841013)	12,27	7	5,68	4	222
841014	École Marie-Victorin (841014)	13,17	7	8,88	6	415
841015	École Alphonse-Desjardins (841015)	10,83	6	8,28	6	42
841018	École Jean-XXIII (841018)	13,84	7	5,92	4	268
841020	École Longpré (841020)	12,78	7	6,51	5	306
841023	École institutionnelle Louis-Joseph-Huot (841023)	11,14	6	6,15	4	340
841025	École aux-Quatre-Vents (841025)	8,04	5	10,17	7	183
841026	École De la Seigneurie (841026)	6,72	4	2,52	1	679
841028	École des Pionniers (841028)	7,79	5	3,76	2	465
841030	École Émile-Nelligan (841030)	14,04	8	12,48	8	269
841032	École Tournesol (841032)	7,37	4	9,07	6	271
841033	École des Moissons (841033)	11,88	7	6,60	5	420
841034	École Valmont-sur-Parc (841034)	5,36	3	3,36	2	644
841035	École Gareau (841035)	3,94	2	7,76	6	547
841036	École Entramis (841036)	6,69	4	5,24	3	263
841037	École du Moulin (841037)	5,41	3	2,16	1	275
841039	École le Bourg-Neuf (841039)	5,38	3	2,39	1	410
841040	École de la Paix (841040)	5,95	3	4,75	3	538
841042	École la Tourterelle (841042)	6,31	3	5,26	3	641
841043	École des Explorateurs (841043)	4,78	2	3,60	2	335
841044	École Louis-Laberge (841044)	2,48	1	4,21	2	644
841045	École des Sommets (841045)	7,23	4	7,05	5	444
841047	École Jean-Duceppe (841047)	5,40	3	4,41	3	389
841049	École au Point-du-Jour (841049)	2,29	1	5,48	3	252
841051	École la Majuscule (841051)	10,39	6	5,11	3	245
841055	École Saint-Guillaume (841055)	9,73	6	12,90	8	420
841057	École Monseigneur Mongeau (841057)	9,21	6	13,25	9	291
841101	École La Mennais (841101)	6,95	4	6,64	5	497
841102	École Léopold-Gravel (841102)	10,81	6	7,00	5	395
841103	École Le Rucher (841103)	7,88	5	4,73	3	427
841106	École Saint-Joachim (841106)	7,24	4	11,07	7	201
841107	École Saint-Louis (841107)	27,21	9	17,00	10	412
841111	École du Boisé (841111)	13,78	7	12,09	8	434
841114	École de la Sablière (841114)	8,65	5	6,33	4	386
841115	École des Hauts-Bois (841115)	7,12	4	4,83	3	484
841116	École de la Source (841116)	7,08	4	7,21	5	598
841117	École Esther-Blondin (841117)	11,15	6	7,67	5	487
841118	École Le Castelet (841118)	8,18	5	5,00	3	346
841119	École Aux 4 Vents (841119)	6,40	4	3,99	2	651
841120	École Bernard-Corbin (841120)	9,12	5	5,07	3	565
841121	École l'Arc-en-ciel (841121)	9,57	6	5,54	4	498
841122	École Jean-De La Fontaine (841122)	6,31	3	3,60	2	558
841127	École du Vieux-Chêne (841127)	11,12	6	6,13	4	377

## L'Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice).

## L'Indice du seuil de faible revenu (SFR)

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

## Déclinaison des indices de défavorisation :

- Année scolaire
- Centre de services scolaire/Commission scolaire
- Écoles primaires et secondaires

## **Acte d'établissement**

Je vous confirme que notre acte d'établissement est renouvelé et que nous maintenons la même vocation : préscolaire, primaire et service de garde.

## **Règles de passage et de classement**

Je pense que cette info mérite que je vous la présente de vive voix pour que ce plus clair. J'ai donc décidé de la reporter à notre prochaine rencontre dans les points en information.

## **English week**

Nos enseignantes d'anglais ont planifié la semaine de l'anglais au retour de Pâques. Voici les activités qui sont prévues.

**Gotcha Tickets:** *Toute la semaine, les élèves vont devoir parler en anglais pour avoir des billets (donnés par n'importe qui dans l'école). Il y aura des boîtes dans une place centrale pour qu'ils les mettent dans leur boîte niveau. Il y aura un ou deux gagnants par niveau.*

**Word Wall:** *La semaine précédente, chaque groupe va avoir une feuille et chaque élève écrira un mot. Chaque cycle aura un thème. Nous allons les afficher sur un mur dans l'école.*

**Mardi** - *English T-Shirt Day*

**Mercredi** - *Kahoot d'école (un Kahoot par cycle, chaque classe aura 5-6 Ipads, les élèves seront en petit groupe et toute l'école le fera en même temps). On devra décider d'un temps qui fonctionne pour tous les niveaux.*

**Jeudi** - *Storytelling (des élèves de 5e et 6e vont lire un album en anglais aux plus petits de maternelle à 4e année pendant leur P3)*

**Vendredi** - *Dernière période, BINGO en anglais pour l'école.*

## **Projections budgétaires**

Nous avons un budget bien équilibré. En fait, nous avons quelques surplus au fonds 0 (fonds de roulement de l'école) et au fonds 6 (fonds du service de garde). Pour le service de garde, nous allons utiliser les sommes supplémentaires pour renflouer notre matériel de jeux/bricolage. Nous allons aussi assumer les coûts pour une sortie. De plus, nous allons payer l'animation Prof Dino pour nos élèves de préscolaire qui resteront à l'école lors de notre journée de préaccueil. D'autres projets sont à venir. Il est important de savoir que la majorité de ce surplus nous provient des postes non-comblés.